

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1979)**

Heft 523

PDF erstellt am: **08.08.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand  
N° 523 22 novembre 1979  
Dix-septième année

Rédacteur responsable:  
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc  
Abonnement  
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:  
1002 Lausanne, case 2612  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:  
Rudolf Berner  
Jean-Pierre Bossy  
Jean-Daniel Delley  
Gil Stauffer

523

## Une porte (de coffre) est ouverte ou fermée

*Malgré l'existence d'un traité d'entraide judiciaire entre la Suisse et les Etats-Unis, qu'on se rassure, les juges américains n'entrent pas dans les banques suisses comme dans un moulin. On savait outre-Atlantique — l'affaire date de 1972 — qu'une bonne part des trois millions de dollars de pots-de-vin qui avaient "facilité" la vente de quelque cinq cents hélicoptères (coût total: environ cent millions de dollars) à l'armée iranienne par la très américaine Bell Company avaient trouvé refuge sous certains comptes numérotés à l'Union de Banques Suisses. Sur fond de plainte pénale, les autorités américaines demandèrent de pouvoir y voir de plus près. L'UBS mettait aussitôt les pieds contre le mur, veillant en cela, comme les pages d'information bancaire généreusement diffusées dans les grands quotidiens du pays nous le confirment régulièrement, au bien et à la prospérité de la collectivité nationale tout entière. Le Tribunal fédéral vient de lui donner raison: la requête américaine ne pouvait qu'être rejetée puisque la poursuite engagée vise une personne morale (Bell Company) dont la responsabilité pénale n'est en principe pas reconnue en droit suisse. Ouf, nous avons eu chaud; nous n'étions pas fermes sur les principes et voilà trois millions de dollars qui nous passaient sous le nez.*

## Après le 18 février

Depuis des mois, le compte à rebours vers une nouvelle initiative "atomique" est lancé, en Suisse allemande principalement. Pas moins de 39 mouvements anti-atomiques ou organisations de protection de l'environnement sont au travail pour trouver la façon adéquate de revenir sur l'échec, le 18 février dernier, de

l'initiative pour la démocratisation du nucléaire. Comme on pouvait s'y attendre, les discussions ont provoqué quelques clivages classiques parmi les partisans d'une nouvelle consultation populaire: proposera-t-on de tout arrêter, les centrales aujourd'hui en activité, comme les travaux en cours ou les études menées en vue du stockage des déchets? concèdera-t-on aux promoteurs du nucléaire l'exploitation des installations existantes, Leibstadt compris? élargira-t-on le débat en direction d'une nouvelle politique de l'énergie, décentralisée, indépendante des producteurs étrangers et tout entière axée sur l'utilisation des énergies renouvelables? Une large consultation est en cours actuellement parmi les "organisations (et les personnes) intéressées" — on ne renie pas les "modèles" officiels de participation à l'élaboration des décisions! Si vous voulez prendre part à cet effort de réflexion, lisez la brochure qui résume, projets d'initiatives à l'appui, les différents points de vue en présence! (adresse utile: Koordinationsgruppe "Neue Atomschutz- und Energie-Initiative", case postale 205, 8034 Zurich).

## Domaine Public 1980 dix-septième année

C'est le proverbe bien connu du cordonnier mal chaussé. Quelles sueurs froides donnent à la rédaction de DP, semaine après semaine, certains détails difficilement vérifiables, et pourtant essentiels à la compréhension d'un texte. Par quels itinéraires compliqués doit passer, souvent à la dernière minute, la confirmation de telle ou telle affirmation délicate. Pas question de sacrifier à la facilité, rassurez-vous! C'est l'une des fiertés de "Domaine Public" de respecter le lecteur en veillant, autant qu'il est possible de le faire, à la fiabilité de ses sources.

SUITE ET FIN AU VERSO